



Association de cavaliers indépendants œuvrant pour
la protection et le sauvetage des équidés

CONTRAT DE SUIVI

Désignation de l'équidé :

Son nom :

Son année de naissance :

Sa race :

N° SIRE :

Son sexe :

N° transpondeur :

Sa robe :

Carnet d'origines ou document d'accompagnement : remis non remis

Carte de propriétaire : remise non remise

Adresse précise du lieu de détention de l'équidé :

Je soussigné(e) Monsieur, Madame, Mademoiselle*,

Tél :

Adresse :

Email :

Représenté(e) par (pour les mineurs) :

Certifie prendre l'engagement de nourrir, abreuver, abriter un cheval, un âne, une mule, un poney* confié(e) à l'adoption par l'association Equitable-Corse, de lui apporter les soins vétérinaires, de maréchalerie, de dentiste, de le vacciner selon la réglementation en vigueur, de le vermifuger au moins deux fois par an et de le considérer comme un être vivant et sensible.

Je m'engage à adapter le travail demandé à l'équidé à son âge et sa condition physique. Pour son parcage, l'usage des barbelés est strictement interdit.

Je m'engage à cocher la case « n'est pas destiné à l'abattage pour la consommation humaine » lors de la signature du certificat de vente.

Je m'engage à faire identifier l'équidé s'il ne l'est pas et à souscrire une assurance responsabilité civile.

En aucun cas je ne pourrais le(la) revendre ou l'échanger sans en informer de l'association. Je m'engage à faire signer le même "contrat de suivi" par le nouveau

propriétaire.

L'association Equitable-Corse gardera un droit de regard sur l'animal sur l'animal jusqu'à la fin de sa vie et sera autorisée à lui rendre visite à tout moment.

Je m'engage à souscrire l'adhésion à Equitable-Corse durant toute la durée de vie de l'animal sous ma garde.

L'association Equitable-Corse sera tenue informée de tout changement de coordonnées me concernant ou concernant le lieu de détention de l'équidé.

Je m'engage à donner des nouvelles, avec photos (équidé en entier et de profil), à l'association Equitable-Corse au moins une fois par trimestre (email : contact@equitable-corse.com).

Dans le cas du non-respect de ces engagements ou de mauvais traitements, l'association engagera des poursuites qui pourront aboutir à la saisie de l'animal.

En cas de décès de l'animal, l'association sera obligatoirement mise au courant.

Reçu la somme de... pour participation aux frais.

Fait en deux exemplaires, à, le
pour servir et valoir ce que de droit.

L'adoptant ou son représentant légal s'il est mineur
précédé de la mention lu et approuvé

le Président
Daniel GUGLIELMACCI

*Rayer les mentions inutiles.